Envoyé en préfecture le 18/03/2026
Reçu en préfecture le 18/03/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260318-B_DEL_2026_033-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 février 2026

Date de convocation : 20/01/2026 **Date d'affichage :** 20/01/2026	Nombre de conseillers En exercice : Présents : Votants :	 17 11 11

L'an deux mille vingt six, le vingt sept février, à 09 Heures 00, à Montreuil-le-Gast – 1 La Métairie, le Bureau Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Claude JAOUEN, Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents :
LAVASTRE Isabelle, JOUCAN Isabelle, GORIAUX Pascal, DUBOIS Jean-Luc, JAOUEN Claude, BOUGEOT Frédéric, RICHARD Jacques, LARIVIERE-GILLET Yannick, BOURNONVILLE Noël, HOUITTE Daniel, DEWASMES Pascal

Absents :
FOUGLE Alain, HENRY Lionel, EON-MARCHIX Ginette, TAILLARD Yvon, DESMIDT Yves

Secrétaire de séance : Madame JOUCAN Isabelle

Envoyé en préfecture le 18/03/2026
Reçu en préfecture le 18/03/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260318-B_DEL_2026_033-DE

N° B_DEL_2026_033

Objet **Solidarité**

Association Ille et Développement - subvention 2026

Une demande de subvention de fonctionnement a été formulée par l'association Ille et Développement, d'un montant de 9 000 €, au titre de l'année 2026 pour le chantier d'insertion.

Jusqu'à 2025, la subvention était octroyée en compensation des loyers des espaces mis à disposition par la communauté de communes soit 8 773.32€ en 2025 correspondant à :
- 5 491.44€ pour les bureaux situés place du marché à St Aubin d'Aubigné
- 3 281.88€ pour l'atelier situé Z.A. La Hémetière à St Aubin d'Aubigné

Les locaux de l'atelier n'étant plus adaptés à son activité, l'association a fait le choix de mettre fin au bail des locaux Z.A. La Hémetière au 31/12/2025. En parallèle, elle a fait le choix d'acquérir un local situé 7 allée des Journaliers à St Aubin d'Aubigné.

Pour l'année 2026, l'association a formulé une demande de subvention de fonctionnement de 9 000 € sur la base d'un budget prévisionnel de 870 826 €.

Monsieur Le Président propose d'attribuer une subvention de fonctionnement au chantier d'insertion de l'association Ille et Développement d'un montant de 9 000 € pour l'exercice 2026.

Vu les statuts de la Communautés de Communes,

Vu la demande de subvention formulée par l'association Ille-et-Développement, qui a pour pour but de contribuer au développement de l'économie sociale et solidaire, dans le cadre du développement durable et dont le siège social est situé 1 pl des Halles à St Aubin d'Aubigné,

Vu le décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République et instituant le Contrat d'Engagement Républicain,

Vu la loi du 24.04.2021 confortant le respect des principes de la République,

Vu l'attestation signée le 24/11/2025 de l'association par laquelle elle souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 1,

Vu les crédits inscrits au Budget Primitif 2026.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire **à l'unanimité :**

PROPOSE d'attribuer une subvention de fonctionnement au chantier d'insertion de l'association Ille et Développement d'un montant de 9 000 € pour l'exercice 2026,

PRÉCISE que la subvention est conditionnée au respect par l'association des obligations juridiques auxquelles elle s'est engagée au titre du contrat d'engagement républicain.

PRÉCISE que si la subvention accordée au titre de l'année 2026 s'avère au vu des comptes rendus d'exécution et financier supérieure à la réalité des besoins de l'association, la subvention "trop-versée" fera l'objet d'un reversement après émission d'un titre de recettes par le Trésorier de Fougères.

Envoyé en préfecture le 18/03/2026
Reçu en préfecture le 18/03/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260318-B_DEL_2026_033-DE

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique le 18/03/2026,

Le/la secrétaire de séance,
Madame JOUCAN Isabelle

Le Président,
Claude Jaouen